DÉLIBÉRATIONS

N° 2024/047/7.5

122

脚

m

楷

TO

100

m

Feuillet n°059



Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir 58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-quatre, le 3 juin, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation: 27 mai 2024

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	40
Votants :	47
Pour:	47
Contre:	0
Abstention :	0

PRÉSENTS:

Titulaires: Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Jean-Marie CHANQUOI, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Gaston GRAND, Élodie REBEYROL, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Marie-Claire ADOUX, Edmond Claude DELPY, Claude TURBANT, Mattia TRENTEMONT, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Fabien JAUBERT, Claudine LIARSOU, Maud MANIERE, Stéphanie PORTE, Caroline VIEIRA, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléant: Dominique DURUY représentée par Gilles COZANET, Sylviane GRANDCHAMP représentée par Christian ROULLAND, Jean-Michel LAGORSE représenté par Jean-Marie CHAMPAGNE, Annie DELAGE représentée par Daniel DEVAUX, Jacques MIGNOT représenté par Maurice DUBREUIL, Patrick DELAUGEAS représenté par Patrick BONIN.

Excusés: Bertrand CAGNIART donne pouvoir à Claude SAUTIER, Lionel ARMAGHANIAN, Gérard MERCIER, Bernadette MERLIN donne pouvoir à Laurent PELLERIN, Patricia FLAGEAT, Jean-Louis PUJOLS donne pouvoir à Élodie REBEYROL, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET donne pouvoir à Stéphane ROUDIER, Michel MEYNARD donne pouvoir à Daniel BARIL, Bernard DURAND donne pouvoir à Dominique DURAND, Jean-Michel LAGORCE, Régine ANGLARD, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Roger LAROUQUIE, Jean-Yves VERGNE.

SECRÉTAIRE: Mme Josiane LEVISKI.

OBJET: Convention CICC et attribution de subventions

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

VU le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la Comptabilité Publique,

Considérant les demandes de subvention des associations ;

"AR Prefecture

024-200041150-20240603-DE2024047-DE Recu le 08 06/2024 Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire de se prononcer sur la conclusion du contrat d'initiatives culturelles concertées (CICC) avec le Conseil Départemental de la Dordogne et l'attribution des subventions inscrites dans celle-ci.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, :

- **VALIDE** le contrat d'initiatives culturelles concertées (CICC) avec le Conseil Départemental de la Dordogne;
- **VALIDE** la répartition des subventions versées par la Communauté de Communes conformément à la convention, soit :

CICC 2024	Montant 2024	
	CD24	CC
Les P'tits Loups Lecteurs en Herbe	2000€	500€
Concorde Terrassonnaise	150€	250€
La Distillerie	3500€	2 000 €
PACTE TOURTOIRAC	3 500 €	1750€
Feuillavenir	500€	250€
Hautefort Notre Patrimoine	300€	150€
Itinérance culturelle	3 300€	3 000 €
Musée Industrie Le lardin	450 €	225€
Art de vivre Tourtoirac	1000€	800€
Le monde dans mon village	3 200 €	2 500 €
Travelling (cinéma terrasson)	2300€	1 000 €
Dis Ecoute Voir Hautefort	300€	150€
Hahaha éditions	300€	300€
comité animation ste orse	150 €	150€
La Chamade	700€	350€
Commanderie de Condat Confluence Hospitalière	400€	200€
Bibliothèque de Limeyrat	350€	200€
Musée Histoire Médecine	1 500 €	750€
Rural Expo	150€	150€
Art Coda	300 €	150€
	24 350 €	14 825

AUTORISE Monsieur le Président à faire, dire et signer tout acte relatif à cette disposition.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu, le 05/06/2024

Le Président, Dominique BOUSQUET

Terrassonnais

Communauté de Communes 58 Avenue Jean Jaurès 24120 Terrasson-Lavilledieu 05 53 50 90 10

Haut Périgord Noi

terrassonnais

AR Prefecture

024-200041150-20240603-DE2024047-DE Reçu le 08/06/2024 Communauté de Communes 58 Avenue Jean Jaurès 24120 Terrasson-Lavilledieu 05 53 50 96 10

Haut Périgord Noir